

## Réaction de la CEF à la suite de la publication par Emmaüs de nouveaux témoignages de personnes victimes de l'abbé Pierre

La Conférence des évêques de France (CEF) a pris connaissance ce lundi 13 janvier 2025 dans la presse des nouvelles révélations d'agressions sexuelles commises par l'abbé Pierre.

L'accumulation des faits désormais connus perpétrés par ce prêtre, qui fut tant admiré, horrifie.

La Conférence des évêques pense avec une peine immense à toutes les personnes victimes qu'a laissées derrière lui l'abbé Pierre. Réaliser qu'il a utilisé son aura médiatique et l'œuvre sociale qu'il avait édifiée - suscitant, dans sa suite, l'engagement de tant de Français au service des plus pauvres - pour abuser sexuellement de femmes, d'enfants, et de personnes en situation de précarité, est effroyable. A tous, la Conférence des évêques exprime sa proximité.

Consciente de l'importance, dans le chemin de réparation des victimes, de l'écoute et de la reconnaissance des violences subies, elle encourage toute personne agressée par l'abbé Pierre à se rapprocher, si elle le souhaite, de l'un des dispositifs d'écoute ou d'accompagnement de l'Église (détaillés à la fin de ce communiqué) ; ou du dispositif mis en place par Emmaüs, dont elle tient à saluer le travail de vérité que le mouvement a engagé en se mettant à l'écoute des personnes victimes.

La Conférence des évêques de France redit par ailleurs sa détermination à aider autant qu'elle le pourra afin que toute la vérité possible soit faite sur les crimes commis par l'abbé Pierre et les silences dont il aurait pu bénéficier. Elle confirme la mise à disposition de ses archives aux membres de la Commission historique annoncée par Emmaüs, et sa disponibilité vis-à-vis des autorités judiciaires le cas échéant.

Face à la gravité de ces nouveaux faits mis au jour et à l'ampleur du nombre de victimes que laisse présager cette troisième série de témoignages, le président de la CEF, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, s'exprimera dans les prochains jours.

### Les coordonnées des dispositifs de la CEF d'écoute et d'accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles dans un cadre ecclésial :

- Le numéro d'appel national dédié **01 41 83 42 17** créé par la CEF et la CORREF avec l'association France Victimes (i.e. : des professionnels de l'aide aux victimes, indépendants de l'Église, disponibles 7/7 j de 9h à 21h).
- Les cellules d'écoute dans les diocèses, [via le lien suivant](#).
- L'adresse email : [paroledevictime@cef.fr](mailto:paroledevictime@cef.fr).
- L'INIRR (Instance nationale de reconnaissance et de réparation), pour les personnes agressées lorsqu'elles étaient mineures : [secretariat@inirr.fr](mailto:secretariat@inirr.fr)